Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Katakuhimatsheta
Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna
Dossiers et décisions en bref

Numéro 133
3 shiship-pishimᵘ | avril 2023

Principaux dossiers et décisions

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a tenu une réunion régulière le 28 mars ainsi que trois réunions spéciales les 20, 23 et 29 mars 2023.

- Achèvement du processus de négociation le 31 mars 2023 : projet de traité convenu entre les négociateurs du Regroupement Petapan et du Canada; le Québec a mentionné avoir besoin de plus de temps. Préparation d'une phase d'information et de consultation auprès des membres.
- Prolongation de la suspension du recours en droits ancestraux et titre ancestral ainsi qu'en dommages et intérêts et manquement à l'obligation fiduciaire jusqu'au 31 mars 2024, avec un mandat à Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à cette fin, tout en conservant la possibilité pour Katakuhimatsheta en tout temps d'ici au 31 mars 2024, selon l'évolution de la négociation territoriale globale et du contexte politique, d'activer le recours.

[ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION LE 23 MARS 2023 QUI REMPLACE CELLE SUR LE MÊME SUJET ADOPTÉE LE 30 JANVIER 2023]

- En lien avec l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh :
  - ◊ Autorisation à la signature de l'Avenant numéro 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh pour la période allant du 1er avril 2018 au 31 mars 2024, tel que libellé par le Canada et le Québec et joint à la résolution, conditionnellement au respect des conditions suivantes :
    - Que l'Avenant soit conclu sans préjudice aux droits et demandes de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre des procédures judiciaires en cours et que cette signature ne puisse d'aucune façon être interprétée comme une reconnaissance ou une renonciation de quelque droit de sa part,
    - Que la prolongation de l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh jusqu'au 31 mars 2024 ne puisse empêcher une révision de celle-ci, en tout temps, afin de refléter toute ordonnance susceptible d'être rendue par un tribunal,
    - L'octroi d'un financement supplémentaire pour une somme de 2 418 628,08 $ par le Canada, pour l'année 2023-2024, relativement aux besoins en infrastructures pour le Service de police de Mashteuiatsh,
    - L'octroi d'un financement supplémentaire pour une somme de 350 000 $ par le Canada, pour l'année 2022-2023, mais reportable à l'année suivante, relativement à l'acquisition d'équipements policiers;
  - ◊ Réitération que l'approche de négociation et de mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières Nations (PSPPN) entourant la signature de l'Avenant numéro 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh pour la période allant du 1er avril 2018 au 31 mars 2024 ne rencontrent pas les besoins réels démontrés par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et répètent les comportements discriminatoires, indignes, abusifs et contraires au principe de l'honneur de la Couronne posés par les gouvernements du Québec et du Canada, malgré les jugements rendus à ce jour.
- Autorisation au chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à signer l'entente de coopération entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et Les Minéraux Crevier et mandat à la direction Économie et partenariats stratégiques, ou en son absence son remplaçant, afin de pourvoir à la préparation et à l'autorisation de toute action administrative nécessaire à la mise en œuvre et application de cette entente dans le respect des délégations de pouvoir l'y autorisant.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- Dépôt de la déclaration d'intérêts modifiée déposée conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus (2019-01).
- Adoption de la Politique des conditions de travail modifiée dont l'entrée en vigueur est effective rétroactivement au 1er janvier 2023 afin de se conformer au Code canadien du travail concernant les congés de maladie, et autorisation pour la signature des ententes modifiant les conditions de travail des employés qui sont assujettis par une convention collective.
- Bonification du Programme de reconnaissance des employés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan afin d'actualiser une culture de reconnaissance et d'assurer un climat de travail sain en continu et amendement à la hausse des dépenses d'un montant de 6 731 $ du budget d'opérations 2023-2024 de l'unité Développement des ressources humaines, sécurisé à même le surplus accumulé d'opérations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.
- Renouvellement du portefeuille d'assurance de responsabilité civile et de dommages avec AON pour une somme de 347 854 $, couvrant la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.
- Acceptation de Tina Sandie Weizineau comme membre de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

[ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION LE 28 MARS 2023 QUI REMPLACE CELLE SUR LE MÊME SUJET ADOPTÉE LE 7 MARS 2017]

- En lien avec l'autorisation d'exploitation de la Carrière Piekouagami :
  - ◊ Octroi d'un permis d'exploitation en faveur de Maxime Potvin au moment du transfert du lot, pour le droit d'utiliser la totalité du lot 41B-2 du rang C sur ilnussi de Mashteuiatsh aux fins de son occupation, selon les modalités et conditions suivantes :
    - Permis consenti pour une durée de dix ans, soit du 1er avril 2023 au 31 mars 2033 et renouvelable pour une période supplémentaire de dix ans,
    - Imposition d'une redevance intérimaire pour l'exploitation des ressources naturelles de la Première Nation d'un montant annuel de 0,64 $ la tonne métrique de substance minérale vendue, un montant ajusté annuellement en fonction des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière établie conformément à l'article 78.3 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), et ce, dans l'attente que Katakuhimatsheta adopte les lois et encadrements requis,
    - Résolution du titulaire pour désigner le signataire de la convention;
  - ◊ Désignation de la direction responsable de la gestion des terres pour signer tous les documents afférents à l'émission du permis d'exploitation.
- Approbation de l'amendement no 39 à l'entente de financement avec le ministère Services aux Autochtones Canada pour un montant total de 7 954 316 $ pour l'année financière 2022-2023, de 270 600 $ pour l'année 2023-2024 et de 473 000 $ pour l'année 2024-2025, faisant passer le total de l'entente 2022-2023 à 65 673 923 $ et l'entente 2019-2029 à 442 088 786 $, pour la réalisation des projets suivants :
  - ◊ Un financement fixe de 650 000 $ pour les plans et devis de la caserne incendie;
  - ◊ Un financement fixe de 20 000 $ pour l'acquisition d'un logiciel incendie;
  - ◊ Un financement fixe de 362 637 $ pour le Programme de financement aux fins de la gestion des successions;
  - ◊ Un financement fixe de 9 678 $ pour le mentorat de la relève en habitation;
  - ◊ Un financement fixe de 92 660 $ pour les Initiatives sur les partenariats stratégiques – Forêt/bleuet Minashkuatsh-Minisha;
  - ◊ Un financement fixe de 27 195 $ pour le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques (PPCPE) – étude prédiagnostic des outils financiers;
  - ◊ Un financement fixe de 17 510 $ pour le PPCPE – création d'un site Web de Tourisme Mashteuiatsh;
  - ◊ Un financement fixe de 100 000 $ pour le développement de la capacité de gouvernance de la participation communautaire;
  - ◊ Un financement fixe de 30 600 $ pour les plans et devis du Centre de pédiatrie sociale;

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- ◊ Un financement fixe de 187 858 $ pour l'implantation/expansion de l'enseignement élémentaire et secondaire de l'éducation des adultes;
- ◊ Un financement souple de 535 070 $ pour la bonification de l'aide aux clients dans le contexte inflationniste actuel – Sécurité du revenu;
- ◊ Un financement souple de 43 387 $ pour les soins à domicile – Initiative de soins de soutien dans le contexte de la COVID-19;
- ◊ Une subvention supplémentaire et ponctuelle de 489 516 $ pour les avantages sociaux des employés;
- ◊ Un financement fixe de 130 000 $ pour la réfection de la rue Ouiatchouan;
- ◊ Une subvention de 2 469 210 $ pour l'enseignement élémentaire et secondaire;
- ◊ Un financement fixe de 27 948 $ pour l'expertise de l'état général du mur de soutènement de la promenade;
- ◊ Un financement fixe de 50 216 $ pour le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques – Mise en valeur de la forêt;
- ◊ Un financement fixe de 68 800$ pour le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques – Plan d'affaires BioChar Boréalis;
- ◊ Un financement fixe de 60 600 $ pour le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques – Plan d'affaires Tannerie;
- ◊ Une subvention de 123 301 $ pour l'augmentation annuelle (santé);
- ◊ Une subvention de 45 730 $ pour le Programme de soins de santé maternelle et infantile – Sages-femmes;
- ◊ Une contribution fixe de 361 158 $ pour le mieux-être mental – Soutien élargi en santé aux traumatismes;
- ◊ Une contribution globale de 118 788 $ pour la lutte contre les maladies transmissibles dans le contexte de la pandémie COVID-19;
- ◊ Une contribution fixe de 14 166 $ pour le Programme de soutien en santé – Résolution des questions des pensionnats indiens;
- ◊ Une subvention de 17 497 $ pour la gestion de la planification en matière de santé (maintien de l'agrément);
- ◊ Une contribution souple de 24 599 $ pour la santé mentale – Guérisseurs traditionnels;
- ◊ Une subvention de 110 456 $ pour le bien-être mental – Violence familiale – Guérison en territoire et prévention du suicide;
- ◊ Une subvention de 41 794 $ pour le bien-être mental – Visite papale;
- ◊ Une contribution fixe de 273 173 $ pour le bien-être mental – Prévention du suicide;
- ◊ Une contribution fixe de 18 713 $ pour le bien-être mental – Externats indiens – Soutien de santé;
- ◊ Une contribution souple de 150 000 $ pour l'apprentissage et la garde de jeunes enfants autochtones (AGJEA);
- ◊ Une contribution fixe de 290 028 $ pour le principe de Jordan – Éducation;
- ◊ Une contribution souple de 45 520 $ pour la prévention, promotion et éducation en matière d'immunisation dans le contexte de la pandémie COVID-19;
- ◊ Une subvention de 47 856 $ pour l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones;
- ◊ Une contribution globale de 33 894 $ pour la lutte contre le tabagisme;
- ◊ Une subvention de 31 033 $ pour le développement des enfants en santé;
- ◊ Une subvention de 333 893 $ pour les soins à domicile en milieu communautaire – Prestation de services;
- ◊ Une contribution globale de 19 823 $ pour l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone;
- ◊ Une contribution fixe de 3 731 $ pour l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone;
- ◊ Une subvention de 42 651 $ pour la contagion et gestion des maladies transmissibles;
- ◊ Une contribution globale de 40 067 $ pour l'Initiative sur les urgences liées aux maladies transmissibles;
- ◊ Une contribution globale de 41 837 $ pour les technologies émergentes PIC;
- ◊ Une contribution fixe de 132 823 $ pour l'Initiative de préparation aux négociations;
- ◊ Une contribution souple de 218 900 $ pour 2022-2023, 270 600$ pour 2023-2024 et 473 000 $ pour 2024-2025 pour les enfants disparus des pensionnats (projet 2022-2025).

Représentations faites par les élus

- Participation du chef Gilbert Dominique à une rencontre sur la stratégie énergétique (Hydro-Québec) avec la grande chef de la Nation crie d'Eeyou Istchee, Mandy Gull-Masty, le chef de Uashat mak Mani-utenam, Mike Mckenzie, la chef de la Nation Naskapi de Kawawachikamach, Theresa Chemaganish, et le président de la Société Makivik, Pita Aatami, à Montréal le 20 mars 2023.
- Participation du vice-chef Patrick Courtois à des rencontres avec l'Autorité financière des Premières Nations dans le cadre du projet de monétisation, à Ottawa du 20 au 24 mars 2023.
- Participation du chef Gilbert Dominique et de la conseillère Sylvie Langevin au 3e Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation et participation du chef Dominique à un panel de discussion sur les collaborations entre municipalités en compagnie du maire de Roberval, Serge Bergeron, à Gatineau les 22 et 23 mars 2023.
- Allocution du conseiller Jonathan Gill-Verreault à l'activité avec les finissants de la formation semi-spécialisée « Aide en soudage », à Mashteuiatsh le 22 mars 2023.
- Participation de la conseillère Sylvie Langevin au 3e Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec avec le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits, Ian Lafrenière, et la ministre de l'Emploi, Kateri Champagne Jourdain, à Gatineau le 24 mars 2023.
- Participation du vice-chef Patrick Courtois à une rencontre avec la Table régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean, à Mashteuiatsh le 24 mars 2023.
- Participation du chef Gilbert Dominique à une rencontre entre les chefs du Regroupement Petapan et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits, Ian Lafrenière, concernant le dossier de la négociation du traité, à Montréal le 27 mars 2023.
- Participation du conseiller Jonathan Gill-Verreault à une rencontre entre le Conseil en éducation des Premières Nations et le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, la sous-ministre adjointe, Marie-Josée Blais, ainsi que la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, par visioconférence le 28 mars 2023.
- Participation de la vice-chef Guylaine Simard et de la conseillère Carina Dominique au Gala 2023 des camps entrepreneuriaux Nimeshkanam et Tapuetatish, à Mashteuiatsh le 29 mars 2023.
- Participation de la conseillère Sylvie Langevin à l'assemblée générale annuelle de Forêt/bleuet Minashkuatsh-Minisha, à Mashteuiatsh le 29 mars 2023.
- Participation des conseillère Carina Dominique et Sylvie Langevin (30 mars) à des rencontre avec les Femmes élues de l'Assemblée des Premières Nations Québec – Labrador, à Québec les 30 et 31 mars 2023.
- Participation du chef Gilbert Dominique en compagnie du chef de la Première Nation des Innus Essipit, Martin Dufour, à une rencontre avec la ministre de la Défense nationale, Anita Anand, à Québec le 30 mars 2023.
- Allocution de la conseillère Sylvie Langevin lors des activités entourant la Journée des langues autochtones et présentation sur le concept du *Tshishtekahikan* (calendrier) 2023-2024 par la vice-chef Guylaine Simard, à Mashteuiatsh le 31 mars 2023.
- Participation du chef Gilbert Dominique à une série de rencontres entre les chefs du Regroupement Petapan concernant le dossier de la négociation du traité, par visioconférence du 27 au 31 mars 2023.
- Entrevues du chef Gilbert Dominique dans divers médias relativement à l'achèvement du processus de négociation le 31 mars 2023.

Contributions

- Don de 60 $ au Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre de la 56e Finale des Jeux du Québec tenue du 3 au 11 mars 2023 à Rivière-du-Loup.

À surveiller

- Prochaine rencontre publique des élus le mercredi 12 avril 2023 à 18 h 30, au Pavillon des arts et des traditions du site Uashassihtsh.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca

www.mashteuiatsh.ca

Le feuillet *Katakuhimatsheta : Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna, Dossiers et décisions en bref* est distribué dans tous les foyers de la communauté ainsi qu'à tous les employés de l'organisation, mis en ligne sur le site Web et envoyé aux médias locaux après chaque réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

Si vous avez des commentaires concernant cette publication, n'hésitez pas à nous joindre au 418 275-5386, poste 1442 ou info@mashteuiatsh.ca.

Prenez note que les procès-verbaux des réunions de Katakuhimatsheta sont mis en ligne sur notre site Web www.mashteuiatsh.ca, dans la section *Bureau politique*.